ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

08 février 2018

Assemblée Générale

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette assemblée générale.

Merci aussi pour votre implication au sein de nos clubs, ou votre aide pour les actions menées par le CD. Tout particulièrement les jeunes et moins jeunes qui sont venu sur le stand du Vital Sport 2018

Avant de commencer, Je souhaiterai faire un petit rappel concernant les mandats et les résultats de vos concours. Ceci afin de simplifier la gestion pour les rencontres jeunes et les championnats départementaux. Respecter et faire respecter par vos archers les dates d'inscriptions aux concours (problème soulevé à Frontignan avec des inscriptions le vendredi alors qu'elles étaient closes depuis le mardi).

Petit bilan de la saison écoulée :

Nous avons terminé la saison 2017/2018 avec une légère diminution du nombre de licences à 925 licenciés contre 942 la saison passée. Tableau ci contre.

Bilan année sportive 2017 / 2018

Bilan sportif 2017 /2018

De bonnes participations individuelles aux divers Championnats de France avec de beaux podiums. Ayant peur d'en oublier, je ne les citerai pas (Chantal a fait le détail voir sur le site).

Nous avons eu 1 championne de France l'Agathoise : Mathilde GUERRE en tir 3D, deux vice-champions avec Cathie CHAMPLAINE et Nicolas RENAUD de Lunel, et une 3^{ème} place pour Alexandre PETROFF de Pérols et Pascal LEPINAY du Crès.

Félicitations au club de Montpellier qui voit deux équipes monter en DN2.

Félicitations à l'équipe féminine de Frontignan vainqueur du résolument féminin 2018.

Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions.

1 FORMATION:

<u>Stages départementaux jeunes :</u>

Le CD a organisé 4 stages de deux jours pour les jeunes compétiteurs et 2 stages de deux jours pour les archers en Niveaux des écoles de tir. Ces stages ont eu lieu au Crès pour la salle et à Pérols pour l'extérieur. Une demi-journée « course d'orientation » a terminé le dernier stage compétiteurs. Coût du stage de 20 € les deux jours avec repas tiré du sac, et goûter offert par le CD34. Ces stages sont encadrés par Howard CATHERINE et un bénévole du CD34

Stage départementaux adultes :

Cette année le comité en place un stage pour les adultes, il y a eu 10 archers en octobre 2018. Un 2ème stage est programmé en mars 2019.

Formation fédérales :

Arbitres:

Félicitations et bienvenue à nos nouveaux arbitres. Thierry RODIER (Bessan) session avril 2018, Ricardo EUSEBIO et Eric VIGOUROUX (Vias) session novembre 2018.

En formation : Steven ANDRE, Bruno DENOUN, Kristel BEZARD FALGAS et Gilles BEAUBRAS

Entraineurs de clubs :

8 archers ont suivi la Formation Assistant Entraineur

7 stagiaires en formation Entraineur 1 (F. DESPLATS, P. LEPINAY,M. PECHON, M. VAVOUILLES, M.A. THEVENET BOUTEIX, P. ARENAS)

1 stagiaire en formation E2 dans l'Hérault (A. LINO)

Cheveux d'argent :

Action menée et renouvelée depuis 2006, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 179 archers super vétérans dans le département. Une modique somme de 15€ pour la saison est demandée aux participants. Nous continuons d'instaurer des journées parrainages une fois par trimestre en essayant de faire venir plus de féminines. Une action est également menée avec une association d'handicapés visuels.

2) Emploi:

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 8 clubs du département, (Bessan, Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier, Prades le Lez, Vallée de l'Hérault et Vias). Il a assuré le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux ainsi que le suivi sur les Championnats et assure des formations pour le CRTAO

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2019. La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

3) Rencontres jeunes:

Il y a eu 452 participants pour cette saison 2017 / 2018.

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2017 / 2018 est sorti, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

A la demande de la Ligue un nouveau règlement pour les poussins avait été mis en place saison 2016. Ils sont classés en P8, P9 et P10 (voir additif au règlement des rencontres jeunes 2016). Ils tirent tous à 10M et 2 X 5 volées de 3 flèches sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Pour la finale départementale jeunes 2017 / 2018, on a mis en place cette saison un nouveau règlement avec des tirs qualificatifs le matin en huit volées de 3 flèches plus matchs éliminatoires l'A.M finale qui a eu lieu à Bessan.

Stages jeunes 2017 / 2018

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût 20 € les 2 jours avec repas tiré du sac.

- * vacances de Toussaint : 23 et 24 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. sans hébergement avec repas tiré du sac collège de l'Assomption Montpellier.
- * vacances de Noël : 04 et 05 janvier au CRES
- <u>* vacances d'hiver :</u> deux stages les 19 et 20 février pour les compétiteurs. Les 21 et 22 février perfectionnement des archers en Niveaux (gymnase Spinosi à Montpellier Odysseum).
- <u>* vacances printemps</u> du 16 au 18 avril (3 jours) pour les compétiteurs à Montpellier et les 19 et 20 avril pour les Niveaux au CRES.

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et Jacky RICHEUX.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions. Il est aussi demandé qu'elles soient retournées au plus tard une semaine à l'avance (dossier complet).

4) Activités diverses :

Vital sport_début septembre. Merci à tous pour votre aide Fête du sport à Mauguio et Lodève Formation CREPS

5) Bilan financier saison 2017 / 2018

Nous terminons la saison avec un solde négatif du à des dépenses non prévues.

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure, frais de déplacements inclus
- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et mise à disposition du matériel.
- * utilisations des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 450 € en bons d'achats matériel
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- * Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 €. Pour cette année nous avons 400 € de primes podiums.
- * Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € X 4 déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €). Idem pour les équipes de parcours sur sélection. Aide octroyée cette saison 585 €:

- * Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 10% par le CD34, 50% par la Ligue et 40% par le club, la tenue était 175 €. De nouvelles tenues entrent en vigueur cette saison, la prise en charge sera réévaluée.
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- * La part licence du Comité à 5 € est inchangée depuis 2002..

Prévisionnel saison 2018 / 2019

Calendriers formation jeunes 2018 / 2019 :

PPSD Progression Performance Sportive Départementale pour les jeunes archers ex AHN au centre de regroupement à Montpellier avec 10 jeunes archers avec contrat d'implication et de participation.

Stages départementaux compétiteurs pour permettre à des jeunes de progresser en visant l'AHN. Ces stages se font sur deux jours aux petites vacances scolaires avec repas tiré du sac.

Stages de progression avec contrat d'implication. Coût de 20 €

Stages découvertes de 2 jours aux vacances d'hiver et de printemps pour les écoles de tir. Coût de 20 €

* vacances de Toussaint : 22 et 23 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. J.

24 octobre 1 journée pour les jeunes des écoles de tir avec leur entraineur.

* vacances de Noël : 03 et 04 janvier au CRES

* vacances d'hiver : deux stages les 4 et 5 mars pour les compétiteurs.

Les 6 et 7 mars perfectionnement des archers en Niveaux

Stage adulte le 8 mars

* vacances printemps du 23 au 25 avril (3 jours) pour les compétiteurs à Montpellier Les 2 et 3 mai pour les Niveaux au Crès.

Ces stages sont animés par Howard CATHERINE avec l'aide d'entraineurs de clubs et de membres du CD

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions. Il est aussi demandé qu'elles soient retournées au plus tard une semaine à l'avance (dossier complet).

Pour la saison future, nous envisageons des modifications qui vous seront transmises avant la rentrée.

Formations fédérales :

Formation des arbitres, dossier sur le site du CRTAO contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE et Alain TORCHON sont les formateurs. Ne pas oublier Nicolas BEAUBRAS PCDA34

Formation continue, Formation assistant entraîneur, Formation **E1 et E2**, voir aussi le site du CRTAO. Inscriptions à faire via votre code utilisateur sur le site de la FFTA.

Rencontres jeunes 2018/2019

Il a été demandé aux clubs pour la première rencontre qui a eu lieu au CRES le 18 novembre, de bien noter le N° de licence et la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Date Importante surtout pour les Poussins (P10 né en 2008, P9 né en 2009 et P8 né en 2010). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition. Nous mettons directement les « Chronotir » pour préparer les jeunes aux concours officiels. Bien leur préciser aussi qu'ils doivent avoir une tenue décente sur le pas de tir. Idem pour la tenue du club qui reçoit sans oublier les coachs ainsi que celle des membres du CD!

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
17/11/18	15 M / 16 volées	LE CRES
15/12/18	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
09/02/19	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
16/03/19	15 M / 16 volées	LUNEL
13/04/19	Découverte Campagne 12 cibles	BEZIERS
18/05/19	Découverte Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIERES par le CD
08/06/19	15 M / 16 volées	FRONTIGNAN
22/06/19	15 M / 16 volées	VIAS Finale départementale jeunes

Cette saison, le « découverte tir en campagne » sera organisé le 13 avril 2019 par le club de Béziers, et le « découverte nature / 3D » « Prix du Conseil Départemental » le 18 Mai à Roussières.

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en continuant dans les rencontres jeunes.

Les benjamins et minimes en N1 et ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée suivante (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2019 / 2020 les propositions de dates vous seront envoyées rapidement avec proposition de nouveau règlement afin de pré établir le calendrier de la saison suivante qui sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à VIAS

A compter de la rencontre jeunes qui va avoir lieu à Prades le Lez, nous proposons de remettre en vigueur l'ancien règlement faisant tirer les poussins en 2 fois 8 volées de 2 flèches en même temps que les archers en niveaux.

<u>Calendrier des Championnats départementaux :</u>

Pour éviter tous désagréments, on souhaite faire ce petit rappel pour bien faire la distinction entre un concours dominical et un Championnat Départemental ou Régional. Pour ceux ci, les mandats seront validés et envoyés par nous même. Ne pas oublier d'envoyer les invitations aux arbitres devant officier et au CD34 pour les mettre sur le site.

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux jours à FRONTIGNAN fin janvier avec 48 jeunes et 64 adultes. Conditions pour pouvoir y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Pour le calendrier extérieur 2019:

Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner sur le calendrier fédéral

- * TCE Championnat fédéral à PEROLS le 23 juin
- * TCE Championnat FITA à LATTES VEDAS le 26 mai.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD34 fournit les trophées des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

- * Trophée des Mixtes la 1ère manche en salle à Frontignan le 23 mars et pour l'extérieur à Montpellier
- * Premier « Run archery » à Pérols

CNDS 2018: Cette année, 2 clubs sur 18 ont déposé une demande de CNDS.

Le CD quant à lui a reçu 2 500 € sur les 5 000 € demandés.

Cheveux d'argent :

Cette action menée depuis 2006 envers nos « seniors » et qui se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 175 archers super vétérans dans le département. Elle se déroule tous les jeudis de 14 à 16 H. La même modique somme de 15 € pour la saison est demandée aux participants.

A la demande du conseil général nous avons 'instauré des journées parrainages une fois par trimestre. Pour cette saison, parrainage avec intégration de personnes handicapées visuel.

Emploi:

Howard CATHERINE BEES2 est salarié à temps plein et en CDI au sein du CD34. La gestion de son salaire est confiée à Profession Sport et Loisirs 34.

Il intervient dans plusieurs clubs du département, assure les stages de nos jeunes archers pendant les vacances scolaires et le suivi sur les championnats. A la demande du CRTAO, il intervient pour assurer diverses formations.

Finances:

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus
- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et mise à disposition du matériel.

- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 450 € en bons d'achats
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

Selon l'état de ses finances le CD34 attribue des aides.

- * Primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 €.
- * Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € X 4 déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €). Idem pour les équipes de parcours sur sélection.
- * Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres 20 € coût payé cette saison 1020 €
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac *(proposition d'augmenter de 2€ et passer à 22 €)*.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs...)
- * La part licence du Comité de 5 € est inchangée depuis 2002. L'augmenter ?

Informations diverses:

- * Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au Comité Départemental et au Comité Régional le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour leurs instances sur le site FFTA.
- * Les demandes de prêt de matériel sont à faire par mail ou courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.
- * Coproductions Hérault Sport. Hérault Sport est notre principal partenaire, pour les demandes de dotations ou de coproductions, il est impératif de faire parvenir le double des demandes au CD34 pour harmoniser et éviter des doublons. Demandes à télécharger sur leur site.
 - * Mise en place par la FFTA d'un trophée des mixtes faisant suite au challenge féminin
 - * Jackie RACINAIS montera à la réunion des présidents de C.D. fin mars

Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2018

<u>Clubs</u>	2018	2017	Nb. voix
AGDE	72	75	7
BESSAN	43	46	4
BEZIERS	67	77	6
COURNONTERRAL	21	11	2
FRONTIGNAN	79	69	7
LATTES	108	104	8
LAURENS	9	8	1
LE CRES	55	61	5
LUNEL	72	67	7
MONTPELLIER	156	165	9
PALAVAS	21	17	2
PEROLS	52	60	5
PRADES LE LEZ	41	48	4
ROQUEBRUN	6	7	1
SETE	39	53	3
VALLEE HLT	62	48	6
VILLENEUVE les Bz	5	6	0
VIAS	17	20	1
SAUVIAN création	1	0	0
TOTAL	926	942	78

Nous avons eu 650 hommes et 276 féminines (30%)

Répartition par catégories 2018

Catégories	Féminines	masculin	total
poussins	23	48	71
benjamins	22	81	103
minimes	33	50	83
cadets	34	80	114
juniors	18	15	33
seniors	88	160	248
vétérans	24	71	95
Super vétérans	34	145	179

8.1.1 - Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.